

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC BANQUE PRIVÉE TOURS 14 BOULEVARD BERANGER BP 1715 37017 TOURS CEDEX 1

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M. DRIVON Stéphane, gérant de la société 4D IMMO EN FORMATION, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 75 G RUE DE LA DENISERIE 41200 ROMORANTIN LANTHENAY, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

M. DRIVON Stéphane, gérants de la société 4D IMMO EN FORMATION, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 75 G RUE DE LA DENISERIE 41200 ROMORANTIN LANTHENAY, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M. DRIVON Stéphane - 75 G RUE DE LA DENISERIE 41200 ROMORANTIN LANTHENAY
Nombre de parts	97
Montant versé	970 €
2e associé	M. DRIVON Hugo - 75 G RUE DE LA DENISERIE 41200 ROMORANTIN LANTHENAY
Nombre de parts	1
Montant versé	10 €
3e associé	M. DRIVON Lucas - 75 G RUE DE LA DENISERIE 41200 ROMORANTIN LANTHENAY
Nombre de parts	1
Montant versé	10 €
4e associé	Mme Drivon Margot - 75 G RUE DE LA DENISERIE 41200 ROMORANTIN LANTHENAY
Nombre de parts	1
Montant versé	10 €

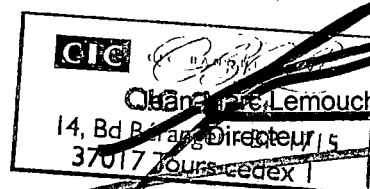
En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 juillet 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)



JST06